

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Gestion et contacts	6
- Infos pratiques	6

Introduction

INTRODUCTION

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Assurer une formation supplémentaire à la discipline de la majeure du bachelier.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Cours obligatoires (15 crédits)

○ LGEO1242	Projections cartographiques et géodésie	Jean-Pascal van Ypersele de Strihou	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x
○ LECGE1216	Croissance et développement	David De la Croix	30h	5 Crédits	1q	x	x
○ LBIR1328	Climatology and hydrology applied to agronomy and the environment	Charles Bielders Hugues Goose Marnik Vanclooster (coord.)	45h +22.5h	6 Crédits	1q	x	x

o Cours au choix

L'étudiant-e complète son programme avec 15 crédits au choix parmi les cours proposés ci-dessous. NB : Si l'étudiant-e opte pour un cours en dehors de cette liste, cela doit se faire en concertation avec le conseiller aux études.

⊗ LECGE1212	Macroéconomie	Etienne De Callatay Hélène Latzer Fabio Mariani	45h+15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1228	Economie régionale	Arastou Khatibi	30h+10h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LSPED1212	Analyse du développement	Emmanuelle Piccoli	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou Joseph Amougou (supplée An Ansoms) An Ansoms	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier Christine Schnor	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LINFO1101	Introduction à la programmation	Kim Mens Siegfried Nijssen Charles Pecheur	30h+30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LINFO1225	Conception orientée objet et gestion de données	Kim Mens	30h+30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LBIR1336	Sciences du sol et excursions intégrées	Yannick Agnan (coord.) Richard Lambert Caroline Vincke	30h +37.5h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LBIR1230	Introduction à l'ingénierie de la biosphère	Philippe Baret (coord.) Pierre Defourny Pierre Delmelle	60h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LBIR1270	Projet intégré en diagnostic environnemental	Yannick Agnan Anne-Laure Jacquemart (coord.) Muriel Quinet (supplée Anne-Laure Jacquemart)	30h+30h	5 Crédits	1q	x	x

Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2019-app-lgeog100p.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCLouvain [en cliquant ICI](#).

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences géographiques, orientation générale](#) [prog-2019-geog1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Cet approfondissement est accessible, à partir du 2e bloc annuel, aux seuls étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences géographiques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité	
Entité de la structure	SST/SC/GEOG
Dénomination	Ecole de géographie (GEOG)
Faculté	Faculté des sciences (SC)
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)
Sigle	GEOG
Adresse de l'entité	Place Louis Pasteur 3 - bte L4.03.07 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 28 73 - Fax: +32 (0) 10 47 28 77 https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/geo
Site web	
Responsable académique du programme:	Marie-Laurence De Keersmaecker
Personne(s) de contact	
	<ul style="list-style-type: none">• Bas van Wesemael• Nathalie Micha• Livia Lai

INFOS PRATIQUES

Inscription à l'approfondissement

Une inscription au 2e bloc annuel via le web permet de s'inscrire conjointement à l'approfondissement (l'étudiant-e qui souhaite modifier son choix pour s'inscrire à une mineure doit s'adresser au secrétariat de sa faculté). L'étudiant-e peut différer son inscription à l'approfondissement et procéder à cette opération lorsqu'il/elle s'inscrit en ligne aux unités d'enseignement de sa majeure.

Lorsque l'étudiant-e se réinscrit via le web l'année suivante, il/elle est automatiquement réinscrit-e à l'approfondissement. A ce stade, toute demande de changement est soumise à l'approbation du conseiller aux études.

Inscription aux unités d'enseignement (UE) de l'approfondissement

L'inscription aux UE de l'approfondissement se fait en même temps que l'inscription aux UE de la majeure. Il en va de même pour l'inscription aux examens.

Horaire des cours et des examens

L'horaire est accessible via <https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/horaires-ti.html>